



Edito

J'espère que la rentrée de vos enfants s'est bien déroulée et que chacun retrouve son rythme.

Le temps est venu pour nous tous, au sein de nos associations, de nous préparer à vivre nos assemblées générales. L'équipe départementale fera son possible pour y être présente (n'oubliez pas de nous transmettre votre convocation).

Merci de noter les prochains rendez-vous que nous vous proposons :

Nous vous attendons nombreux le samedi 5 pour notre réunion d'information/formation qui sera suivie d'un moment convivial autour d'un repas offert par l'Apel 06 et la possibilité de gagner un cadeau pour votre association.

Le 12 octobre, vous pouvez rendre service lors de la JDJ 2019 à laquelle l'Apel06 est partenaire, et repartir avec une contrepartie pour votre Apel.

Nous vous convions à participer à notre AG afin de faire vivre notre Mouvement sur le département.

Enfin si vous êtes intéressé pour participer au Colloque d'Avignon merci de vous inscrire dès à présent auprès de Valérie.

Au plaisir de vous revoir très vite.

Belle entrée en matière à tous !

Marie LECADRE
Présidente de l'Apel 06



AGENDA

Samedi 5 octobre réunion de rentrée

Maria Mater, Roquefort-les-Pins

Matinée de formation et information des administrateurs d'Apel. Vous êtes tous les bienvenus : anciens, nouveaux et futurs membres d'un conseil d'administration (plus d'infos en p.3)

Samedi 12 octobre Journée Diocésaine des Jeunes Stanislas, Nice

L'Apel soutient le Diocèse de Nice dans l'organisation d'une grande journée dédiée à nos jeunes. Venez nombreux.

Mardi 12 novembre AG Apel 06

Le lieu sera précisé prochainement

Assemblée générale ouverte à tous. Pour rappel, les présidents d'Apel d'établissement sont membres votants à l'AG de l'Apel départementale.

*L'équipe de l'Apel départementale des Alpes-Maritimes
souhaite à tous les enfants, les parents et les enseignants
une très belle année scolaire 2019-2020*

A présenter aux parents lors de l'AG : la cotisation

En cotisant à l'Apel, les parents d'élèves adhèrent à un **mouvement national** qui met en œuvre des actions aux niveaux des établissements, du département, de l'académie et au niveau national.

Parmi les services offerts aux parents adhérents :

- le magazine Famille & Education
- le site internet : www.apel.fr
- la plateforme téléphonique Apel service
- l'accueil gratuit par le Service d'information et Conseil aux familles de l'académie ou du département

Le montant des cotisations est réparti comme suit :

- 4, 80 € pour la revue Famille & Education
- 3 € pour l'Apel nationale
- 2 € pour l'Apel académique Nice-Toulon
- 5, 20 € pour l'Apel des Alpes-Maritimes

Ce total de 15 € par famille cotisante est à reverser à l'Apel départementale **avant le 30 novembre 2019**.



Le montant de la part restant à l'Apel d'établissement est décidé en Conseil d'administration et validé en Assemblée générale un an à l'avance. Ainsi, vous fixerez lors de votre assemblée générale 2019 le montant de la cotisation pour l'année 2020-2021.

Important :

Pour rappel, légalement la **cotisation est une adhésion, elle est donc nominative et ne peut être fractionnée**. Cela implique qu'elle doit être payée intégralement par une seule personne qui sera l'adhérent. Elle ne peut pas non plus être réglée en plusieurs fois.

Si les deux parents souhaitent s'investir à l'Apel (notamment pour avoir chacun un droit de vote à l'Assemblée générale et être candidat pour intégrer un Conseil d'administration), ils doivent régler une cotisation chacun.

Si votre Apel prévoit de modifier ses statuts, l'Apel nationale a édité en juin dernier de **nouveaux statuts type**. Ils permettent notamment :

- de supprimer la règle du renouvellement par tiers du CA,
- de préciser le rôle du bureau et ne lui imposent plus de rédiger des PV,
- de rappeler l'importance de garder une trace écrite des décisions du CA et de l'AG.



Pour respecter le RGPD, vérifiez que votre Apel a bien signé l'année dernière une nouvelle **convention avec l'Ogec**.

Cette coopération s'établit selon les modalités suivantes :

Celle-ci doit inclure le passage suivant :

- 1) Par un courrier joint au dossier d'inscription, l'Apel de l'établissement informe les familles des activités et des services de l'association, du montant de la cotisation, qui reste volontaire, leur propose d'adhérer et précise que le montant de la cotisation figurera sur la première facture émise par l'Ogec. Dans ce même courrier, elle informe également les parents que leurs coordonnées seront transmises à l'Apel nationale et à la société d'édition de Famille et éducation et feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de leur adhésion et de leur abonnement à la revue Famille et éducation.

Réunion de rentrée Samedi 5 octobre

Foyer de charité Maria Mater
2780 route départementale 2085
Roquefort-les-Pins

9 h 15 accueil

9 h 30 informations sur le mouvement

10 h ateliers en petits groupes sur différents aspects de la vie en Apel

10 h 45 mise en commun

12 h 30 fin des ateliers

Repas offert par l'Apel 06 (sur inscription)

Si vous n'avez pas reçu le mail avec le formulaire pour vous inscrire, demandez-le à notre permanente : secretariat@apel06.org

Challenge !

Venez à 4 représentants de votre Apel et l'Apel 06 vous offrira, au choix, un barnum, une machine à barbe à papa ou une machine à pop-corn.



Le bénévolat à l'Apel, c'est bénéfique !

Le 12 octobre, venez aider à tenir le stand buvette pendant la JDJ et vous permettrez à votre Apel de gagner des points qui seront transformés en euros pour votre association.

L'Apel 06 prend en charge tous les achats.

Vous avez simplement à vous inscrire en indiquant les horaires auxquels vous serez présent(e)

Infos et contact : apeljdj@gmail.com

Préparation du Congrès national de l'Apel 2020 et rencontres avec l'académie d'Aix-Marseille

Le 21^{ème} congrès de l'Apel se tiendra les 5, 6 et 7 juin 2020 à Deauville aura pour thème « Enjeux écologiques, défis éducatifs ».

Pour préparer le congrès, des rencontres inter-académiques auront lieu partout en France afin de lancer la réflexion autour de cinq pistes (le respect de la planète, le respect de l'homme, le vivre-ensemble, la remise en cause de nos modèles de consommation, le progrès) et recueillir les questions et préoccupations des parents. La rencontre de notre académie de Nice-Toulon avec celle d'Aix-Marseille aura lieu le **22 novembre à Avignon**.



C'est également cette thématique qui animera la Semaine des Apel pour les deux années à venir.

Retrouvez sur le site l'Apel nationale, rubrique Actualités / 21^{ème} congrès de l'Apel, l'ensemble des questions que soulève ce sujet.

Cette rencontre à Avignon sera suivie, dans cette même ville, le lendemain d'un colloque organisé par l'Apel académique Aix-Marseille sur le thème : « la vocation au-delà de l'orientation. Dès la maternelle accompagnons nos enfants »

Vous pouvez faire partie de l'équipe qui représentera les Alpes-Maritimes à ces deux rendez-vous (transport et hébergement seront pris en charge). Contactez la permanente de l'Apel 06.



Apel Départementale des Alpes Maritimes (Apel06)

535 route des Lucioles – Les Aqueducs Bât. 3 – 06 560 VALBONNE Sophia Antipolis

Tél : 04 28 27 03 22 / 06 03 18 32 12 / secretariat@apel06.org / www.apel06.org